EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Anne FAUROT, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 14 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 13
RACHAT D'IMMEUBLES À L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF ET REVENTE À DOMIA

Monsieur Pierre MIQUEL ne prend pas part au vote

En vue de réaliser une opération de logements en accession sociale, rue Fontaine du Bac, le Conseil Municipal a adopté en date du 28 février 2014, le rachat de la parcelle EI n° 79 de 1 275 m² à l'Etablissement Public Foncier SMAF, pour un prix de 98 779,75 € TTC, dans l'objectif de la revendre ensuite à DOMIA avec la parcelle mitoyenne EI n° 587 de 714 m² issue du domaine public déclassée pour un montant global de 140 000 €.

Cette délibération, ne faisant pas apparaître l'ensemble des sommes constitutives du prix de revient, il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir :

- ✓ autoriser le rachat de la parcelle EI n° 79 à l'E.P.F. SMAF aux conditions suivantes :
 - ➢ prix d'achat : 98 779,75 € TTC
 - montant des participations déjà réglées : 22 486,21 €
 - capital restant dû : 76 293,54 €
 - ➢ frais d'actualisation : 1 087,23 €
- ✓ et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 novembre 2014

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Grégory BERNARD